



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réforme

Question écrite n° 73814

Texte de la question

M. Pierre Cardo appelle l'attention de M. le ministre délégué chargé de l'enseignement professionnel sur les difficultés rencontrées, dans un établissement des Yvelines, par la réforme de l'enseignement technologique qui risque d'entraîner la disparité de la section BEP « microtechniques » qui rencontre pourtant, depuis sa création, un très vif succès chez les élèves et connaît des résultats remarquables. De même, il s'étonne de voir son ministère publier des modifications de programmes à la fin décembre 2001 avec effet pour l'année scolaire en cours, largement entamée à cette période. Il lui demande de lui apporter tous les éclaircissements nécessaires à ce genre de méthodes qui rendent les réformes pour le moins critiquables et d'application difficile.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cardo](#)

Circonscription : Yvelines (7^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73814

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : enseignement professionnel

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 4 mars 2002, page 1210